

Discours du 7 juin 2008

Représentation « Le Ballet Magic des Générations » du home Soir Paisible à Arlon

Le Député provincial Monsieur Jean-Marie CARRIER en charge des Affaires Sociales et Hospitalières accorde une attention particulière aux initiatives qui apportent une plus-value réelle au plus grand nombre de Luxembourgeoises et Luxembourgeois qu'ils soient jeunes, étudiants, handicapés ou âgés.

Cette dernière catégorie, au vu de l'évolution démographique de nos populations, va devenir, et est déjà sous certains aspects, un public cible en terme d'actions sociales.

L'augmentation importante du nombre de personnes de plus de 60 ans à l'horizon 2050 nous renforce dans l'idée qu'il faut se donner le temps de penser ou de repenser une politique adaptée à cette nouvelle donne.

Que ce soit en renforçant ou en pérennisant les services existants ou bien encore en imaginant d'autres aides innovantes.

L'enquête « Bien vieillir en province de Luxembourg » réalisée en 2006 et publiée en avril 2007 poursuit cet objectif.

Elle s'inscrit dans la logique de « Luxembourg 2010 », méthodologie de développement territorial forte et imaginative qui renforce et vivifie ce consensus luxembourgeois générateur de réponses adaptées à nos spécificités.

L'enquête sert de catalyseur pour développer une politique, tant provinciale que communale, concertée en faveur des populations du 3^{ème} et 4^{ème} âge.

Différents axes de travail y sont proposés tels que l'hébergement, l'accueil de jour, le secteur de l'aide et des soins à domicile, la santé et pour finir la mobilité.

Nous souhaitons que ces axes de travail se développent au maximum au sein des CPAS, des communes et auprès de chaque intervenant public ou privé dont la mission est d'offrir un service de qualité aux aînés.

Dans la continuité de cette étude, deux grandes réalisations ont déjà été menées : le Conseil consultatif provincial des aînés et la création de la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Le Conseil consultatif provincial des aînés (CCPA) a vu le jour en octobre 2007. Il s'agit d'un comité d'avis qui a pour missions :

- de représenter et défendre les aînés ;
- de pouvoir prendre position sur toute les questions provinciales relatives aux aînés;
- et de remettre un avis pour la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Actuellement, on peut compter parmi les membres, quelques représentants du secteur des soins à domicile et de l'hébergement, des mutuelles, certaines communes, le monde associatif dont les activités sont menées en faveur de nos aînés un conseiller provincial de chaque groupe politique et le président de la commission provinciale des affaires sociales et famille.

Ce Conseil se compose également de trois Députés provinciaux (chacun d'eux représente un groupe de la majorité) :

Monsieur Jean-Marie CARRIER, Député provincial aux affaires sociales et hospitalières en assure la présidence.

Madame Thérèse MAHY, Députée provinciale à la Prévention-Santé est la vice-présidente.

Monsieur Daniel LEDENT, Député provincial à la Santé Mentale.

Le Conseil consultatif provincial des aînés fonctionne par commission sur des thématiques précises.

Nous avons tout d'abord la commission 'bourse', chargée d'étudier les différents projets rentrés dans le cadre de la bourse 'bien vieillir' et de remettre un avis sur les lauréats retenus.

Nous avons ensuite la commission 'veille', chargée d'être attentive à toute nouvelle initiative ou thématique de réflexion à développer.

Cette commission est aussi particulièrement vigilante aux différents subsides possibles et a pour rôle de faire connaître ceux-ci aux acteurs concernés.

La bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg » a été créée pour stimuler le développement de projets innovants en province de Luxembourg au profit du 3^{ème} et 4^{ème} âge. Le montant s'élève à 10.000€ et peut soutenir annuellement jusqu'à 5 projets.

En 2007, la commission « bourse » a émis un avis favorable sur 5 projets dont celui du Home Soir Paisible « Le Ballet Magic des Générations ».

Ce projet mettait en avant la création et la présentation d'un spectacle et d'une exposition en parallèle visant à valoriser diverses productions artistiques et théâtrales réalisées à partir d'échanges de savoir-faire intergénérationnel.

Le montant qui leur a été attribué pour la réalisation de cette activité est de 2 800€.

Nous sommes heureux d'avoir pu d'une certaine façon contribuer à la réalisation de ce spectacle et de cette exposition.

Nous espérons lors du lancement de l'appel à projets 2008, compter sur la nouvelle participation du Home Soir Paisible.

Bonne après-midi à toutes et à tous.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières

Rue du Luxembourg, 15/B

6900 – MARCHE

Tél : 084/31.22.66.

carrierjm@province.luxembourg.be